

cette situation regrettable, adressèrent, le 3 messidor an IV, aux administrateurs du département du Rhône un rapport que je crois devoir rapporter ici en entier. Il dépeindra mieux que je ne saurais le faire l'état de plusieurs de nos bibliothèques, à ce moment, et la pénurie des finances de la ville qui ne pouvait même pas payer ses employés.

« Citoyens, disent-ils, la maison des ci-devant *Lazaristes* a été vendue et livrée à l'acquéreur. Les bibliothécaires de l'*Ecole centrale*, par une obligation de leur place et comme citoyens gens de lettres, réclament la bibliothèque qui est dans cette maison, et sur laquelle ils ont fait mettre les scellés, il y a six mois. Cette bibliothèque qu'on peut, à sa moindre valeur, estimer, avec ses tablettes, *vingt mille francs en numéraire*, court grand risque néanmoins d'être perdue pour la nation, si elle n'est pas transportée, tout de suite, ou au *Grand* ou au *Petit-College* qui est dans le voisinage, et qui sont *les seuls* bâtiments nationaux qui soient, par la loi, hors de l'atteinte des soumissions; mais les bibliothécaires sont absolument *sans argent et sans autre moyen d'effectuer ce transport* que les sciences et surtout l'intérêt de la nation exigent indispensablement, car voudra-t-elle *perdre un objet de vingt mille francs en numéraire* pour *économiser* momentanément quelques centaines de francs *en mandats*.

« Le même inconvénient va se présenter pour la bibliothèque des *Carmes-Deschaux*, dont la maison est soumissionnée. Cette bibliothèque vaut assurément et sans exagération plus de *cent vingt mille francs en numéraire*; elle est pleine d'excellents articles qu'on ne trouve nulle part aussi bien tenus et aussi complets : *la boiserie des tablettes est très-belle*; il y a, d'ailleurs, plusieurs articles en chandeliers d'église, etc..., qui ne regardent point la